



AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N° 003.../RE/DK/C-BRI/CIPM/2021 DU 17 FEV 2021

Désignation des Travaux	POUR LA REALISATION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE EQUIPE D'UN BLOC LATRINES 02 COMPARTIMENTS D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15m et UN (01) ABREUVOIR de 7m, D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION DANS LA LOCALITE DE <u>MOBE</u> COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST
Financement :	PRODEL/COMMUNE DE BATOURI
Montant prévisionnel TTC	29 812 500 CFA
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	Quatre vingt dix jours (90) jours

1. Consultation du Dossier de Demande de Cotations

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la commune de Batouri, **Autorité Contractante**, pour le compte **de la Commune de Batouri**, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la commune de Batouri, au Secrétariat Particulier du Maire, contre paiement d'une quittance non remboursable de 10 000 (dix mille) francs à la Recette Municipale de Batouri à partir du 17 FEV 2021 pendant les jours ouvrables, **entre 07 heures 30 et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

2. Participation

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par La Commune dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotation.

3. Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Conditions de dépôt des offres

4.1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de Batouri (**Autorité Contractante**), à déposer à la **commune de Batouri contre recipissé de dépôt**.

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION**
N° 003.../RE/DK/C-BRI/CIPM/2021 DU 17 FEV 2021 »

**POUR LA REALISATION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE EQUIPE D'UNE
BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15m et UN (01) ABREUVOIR de 7m, D'UN
CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION DANS LA LOCALITE DE MOBE,
COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

5. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit cinq cent quatre-vingt seize mille deux cent cinquante (596 250) FCFA.

La caution devra rester valable **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émis les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

6. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le <u>12 MARS 2021</u> , à 10 heures
Lieu de dépôt	Secrétariat Particulier de la commune de Batouri

7. Ouverture des plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Batouri** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le <u>12 MARS 2021</u> , à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Secrétariat Particulier de la commune de Batouri

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Batouri**, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Batouri, le.....17 FEV 2021
Le Maire de la commune de Batouri
(*L'autorité contractante*)

Ampliation :
UCR PRODEL ZONE 2
DD/MINMAP-KADEY
ARMP
AFFICHAGE
CHRONO


Abelissa Hubertin D.
Administrateur Civil Principal
Exécutive MBA